

Agroforesterie en maraichage et PPAM

Labéllisée Ecophyto - Organisée en partenariat avec la FD CIVAM du Gard et CORAL Occitanie

Enjeux

Des légumes sous les arbres ou entourés par des haies ? Des fruitiers au milieu des légumes ou des plantes aromatiques ? L'introduction d'arbres au sein d'un système de production bouleverse en profondeur l'écosystème de la parcelle. La biodiversité, la fertilité du sol et l'utilisation des ressources en eau et en énergie s'en trouvent modifiées ! Comment faire cohabiter une grande variété d'espèces sur plusieurs strates, pour en tirer les meilleures synergies ?

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

En amont des journées de formation, jusqu'à 8 h de contenus en ligne sont à consulter sur la plateforme d'E-learning d'Agrooof. Vous y retrouverez des vidéos techniques, des documents d'approfondissement et des activités d'autoévaluation
Présentation des derniers résultats de la recherche
Visite d'exploitations agricoles pilote en agroforesterie.

Modalité d'enseignement

présentiel, distanciel

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 15/12/2022

Tarifs

Adhérent 594€

Non adhérent 594€

Non agricole 594€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Autre fonds de formation, nous contacter

Plus de renseignements

Céline Mendes

celine.mendes@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès : Public en situation de handicap, nous contacter

Dates, lieux et intervenants

01 déc 2022 (8hrs)

Module à distance
30000

Daniele Ori, Pierrick Gouhier,
Numa Fauchère et Valentin Laubriet, formateurs et
conseillers en
agroforesterie pour la Scop AGROOF.

15 déc 2022

09:00 - 17:00 (7hrs)

30000 Anduze

Daniele Ori, Pierrick Gouhier,
Numa Fauchère et Valentin Laubriet, formateurs et
conseillers en
agroforesterie pour la Scop AGROOF.

Co-organisateur(s)



Partenaire(s)



Financier(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prénom _____

Adresse : _____

__

Code postal : _____

Commune _____

--

Courriel _____

Téléphone _____

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : __

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))